

L'équipe de **VIVRE AU JABRON** a la tristesse de faire part aux habitants de la Vallée du décès d' **Antoine MOGE** le 18 avril, grâce auquel le journal a pu voir le jour et paraître régulièrement. Sa compétence en informatique qu'il exerçait bénévolement était doublée d'un réel intérêt pour la Vallée du Jabron et son avenir.

Nous perdons tous un ami.

N°14 – AVRIL 1993

## LA VALLEE DU JABRON DEVANT SON AVENIR

Les actions prévues par le PARM sont presque toutes réalisées. Ceux qui y ont participé s'interrogent:

Faut-il y donner une suite?

Si oui, laquelle?

Dans ce but, une réunion a eu lieu le 29 mars: une dizaine d'habitants s'y sont retrouvés, appartenant aux différentes communes de la Vallée. Chacun a pu exprimer les événements heureux ou malheureux qu'il voyait arriver au cours des prochaines années dans la Vallée du Jabron.

En voici quelques-uns :

1. L'implantation d'une maison de retraite
2. L'embroussaillage faute de bétail
3. Un camping cantonal près du Jabron
4. Vieillesse de la population
5. La forêt sauvage envahit tout
6. Dépendance administrative et économique par Sisteron
7. Reconstruction de vieux villages
8. Une forêt maîtrisée
9. Moins de touristes
10. Un développement du tourisme
11. Disparition des paysans
12. Une demande accrue de terrains pour construire
13. La disparition de l'élevage traditionnel et apparition d'un nouveau type d'éleveurs
14. La pollution du Jabron
15. Ouverture du Parc de Lure
16. Envahissement par des citadins mal informés qui ne respectent pas la nature
17. La création d'une communauté de communes au niveau cantonal
18. Restauration de vieilles maisons par des habitants temporaires mais perte de l'identité des Jabronais
19. Regroupement des petites parcelles agricoles exploitées par un seul agriculteur
20. Arrivée d' "Européens"
21. La renaissance de l'usine à papier
22. La fin de toutes les manifestations traditionnelles



Si vous voulez participer vous aussi à cette recherche, remplissez le questionnaire ci-joint et retournez-le nous avant le 15 juin dans la boîte aux lettres du SIVOM ou en le remettant à ceux qui vous apportent **VIVRE AU JABRON**. Nous vous tiendrons au courant du résultat.



## LE CAISSON REFRIGERE (suite et fin)

Comme nous l'annoncions dans le numéro 13 de "VIVRE AU JABRON", le caisson réfrigéré pour le stockage des carcasses a été mis en place le 15 mars 1993.

Certains lecteurs se sont émus de cette nouvelle. Pour eux, les communes ayant dit "non" au projet, ils pensaient que le caisson ne pouvait être installé dans le Vallée. En fait, les délibérations des Conseils Municipaux ont dit "non" au financement du fonctionnement mais pas à l'installation du caisson, qui par ailleurs était très attendu par les éleveurs.

Pour le moment, il reste l'équivalent d'un an de fonctionnement sur l'enveloppe du PARM. Cela donne le temps de trouver une solution pour financer le fonctionnement du caisson pour les années suivantes.

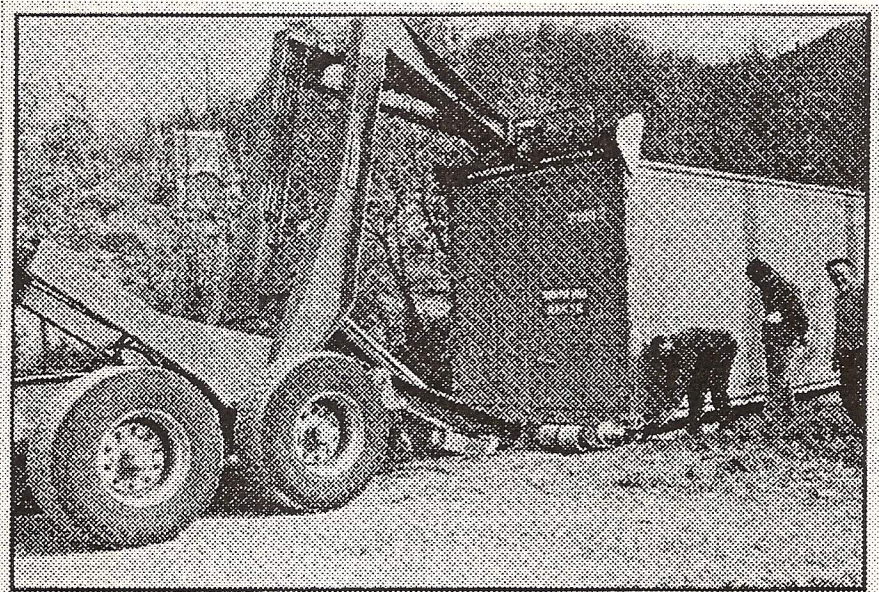
A.Girard

### extrait de l'article paru dans le Provençal du 19 mars

" L'avant-dernier projet inscrit au programme du PARM vient d'être réalisé.

Il s'agit d'une cellule de stockage de carcasses qui a été installée au lieu-dit "Laba" tout près du hameau "Le Couvent" sur la commune de Noyers. A cet effet, un terrain en friche de deux mille m<sup>2</sup> environ a été mis gracieusement à disposition par la famille Bouchet du domaine "Le Moulin".

Après l'ouverture de larges voies d'accès et les travaux de terrassement effectués par l'entrepreneur Robert Roux de Noyers, la cellule fournie par la société Arnal de Marseille a été mise en place en présence de M.Raymond Figuière, pilote du projet PARM.



La mise en place de la cellule (Ph JR).

... Rappelons que pour la réalisation de ce projet, une somme de 20.000 F. a été retenue au titre du PARM et que sont pris en charge par le Département les frais d'acquisition du caisson s'élevant à 35.000 F. ainsi que le branchement électrique (3.300 F.) par le SIE du Jabron.

Les éleveurs ont dès maintenant la possibilité de déposer leurs carcasses à tout moment.

De plus, le caisson réfrigéré est à la disposition de tout propriétaire d'animal. Il est simplement recommandé aux utilisateurs de ne pas négliger la fermeture de la porte afin d'éviter une consommation excessive de courant électrique. "

## INAUGURATION

Le 26 mars 1993, M.Pons, président de la Fédération Départementale Ovine est venu inaugurer le caisson en présence d'une quinzaine d'éleveurs.

M.Pons a souligné le caractère d'intérêt général du caisson qui peut être utilisé pour n'importe quelle dépouille d'animal. Il a souhaité que le container serve tout en constatant que souvent "quand il y a du neuf, on crie, mais que quand ça s'arrête, on est malheureux".

C'est le souhait du PARM.



# AU SIVOM DU JABRON

27 Février 1993

Le SIVOM de la vallée du Jabron s'est réuni dernièrement à la mairie de Curel sous la présidence de M. Bernard, conseiller général et en présence des délégués des communes adhérentes.

Assistaient également à cette réunion: M Goeuriot, percepteur; Mme Ferrari, maire de Curel; Melle Girard, animatrice du PARM; M. Brémond, conseiller municipal de Bevons.

## Budget Primitif 1993:

Présenté et commenté par le président, il est adopté à l'unanimité après acceptation d'instituer une indemnité de 4.000 F pour le président.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 292.050 F pour la section de fonctionnement et à 700.250 F pour la section d'investissement soit au total: 992.300 F.

## Compte rendu exercice 1992:

Le président rend compte de l'exercice budgétaire 1992 qui laisse apparaître un déficit global de clôture de 49.793,23 F. Le déficit est compensé par les excédents de l'année précédente.

## Le point sur les actions du PARM:

Le président rend compte de l'utilisation des crédits de l'opération PARM et précise que la cellule réfrigérée de stockage des carcasses sera installée rapidement selon les devis suivants: EDF: 3.300 F, terrassement: 5.000 F environ. L'opération *tourisme* est en préparation. Une plaquette sur la Vallée du Jabron sera éditée.

## Projet intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement:

Le président donne note aux maires concernés de la subvention de 1.350.000 F du département et de celle de 1.800.000 F du PDZR pour la première tranche de travaux de 4.500.000 F.

Il transmet aussi un courrier du président du Conseil Général demandant l'établissement de l'avant projet sommaire.

Les quatre communes concernées continuent leur travail de réflexion et de préparation de création d'un SIVU.

## Travaux routiers:

Sur proposition du président, le Conseil syndical décide que le SIVOM réalise des travaux d'entretien routier sur les voies communales dans le cadre de l'enveloppe de la subvention versée par le Conseil Général et qui porteront essentiellement sur des renforcements en enrobés denses à chaud.

## Communauté de communes:

Le président rappelle qu'il lui paraît souhaitable que, si une communauté de communes doit être créée, elle concerne toutes celles de la Vallée. A noter que Bevons, Noyers, Valbelle, Saint Vincent ont délibéré positivement, Curel va le faire, Mme le maire de Montfroc y est favorable.

Les communes favorables à la communauté doivent préciser les compétences qu'elles souhaitent lui confier et désigner deux ou trois membres du conseil pour un travail de concertation. Il est souhaitable que tous les conseils municipaux aient délibéré pour la fin mars.

## Villeexpo:

Le conseil syndical décide de ne pas participer à Villeexpo à Salon, en juin 1993.

## Centre de secours:

Le projet établi selon les normes pour 3.000 habitants comprenant trois travées pour les engins, salle de réunion, bureau, magasin, salle radio, toilettes, etc... nécessitera une enveloppe nettement supérieure à la somme de 400.000 F prévue.

Lors de sa visite à Noyers, le colonel Deblaise, directeur départemental, a accepté le principe de commencer par la construction de trois travées nécessaires au matériel, le reste du bâtiment étant construit ultérieurement.

Dès que le permis de construire sera accordé et l'estimation connue, une réunion sera organisée au SIVOM.

## Nettoyage des bacs:

Les délégués ne souhaitent pas de nettoyage cette année.

## Redevances ordures ménagères 1992:

Le conseil syndical refuse le remboursement de la redevance demandée par un particulier.

*article paru  
le 12 mars 1993  
dans "Le Provençal"*

*rectificatif*

Suite à l'article paru dans le courrier des lecteurs du N°13 de VIVRE AU JABRON, le Maire de NOYERS tient à apporter les précisions suivantes:

La décharge installée dans sa commune est uniquement réservée aux branchages et rebuts de mobilier ménager, décombres et gravats, **mais interdite** aux carcasses automobiles, ordures ménagères et produits toxiques.

Les communes de la Vallée du Jabron **exclusivement** sont autorisées à utiliser cette décharge.



# NOUVELLES DES VILLAGES

## MONTFROC

Enfin! *Le Relay* à Montfroc ouvre sa bonne table le 20 mai. A partir de cette date, l'auberge sera ouverte tous les week-ends.

Dès juillet, Anne vous accueillera tous les jours, midi et soir, sauf le lundi midi et le jeudi midi.

Soyez gentils ; réservez au 92 62 05 47.

Belle initiative à Montfroc :

Les poubelles nécessaires mais peu esthétiques sont maintenant cachées des regards par un abri couvert.

## CUREL

Les travaux de restauration de la mairie sont maintenant terminés. Les permanences du mardi après-midi et du samedi matin s'y tiennent à nouveau.

## SAINT VINCENT

Décès de Berthe Taillet née David. Elle a longtemps tenu une épicerie près de l'ancienne gendarmerie. Son amabilité et son attachement à la Vallée étaient connus de tous. Nous la regrettons et présentons à sa famille nos sincères condoléances.

## NOYERS

FESTIVALLEE recommence!

Le programme n'est pas encore définitivement établi, mais il se déroulera entre le 23 et le 26 juillet prochains.

## VALBELLE

Décès de Madame Emma Roubaud.

Naissance de Raphaël Arthur Esquembre, né à Pertuis, le 11 février 1993.

Une cantine scolaire est en projet pour laquelle les devis ont été retenus.

Travaux:

Peinture du plafond de l'école.

Equipement du plateau d'évolution sportive.

## FETE DE VALBELLE LES 15 ET 16 MAI

Grand Bal avec DELTA 2000 les samedi et dimanche.

Concours de pétanque, de carabine.

Jeux d'enfants avec pêche à la truite.

Le samedi à la nuit : retraite aux flambeaux de la chapelle de Saint Pons au village.

Dimanche à 16 h. 30 : messe votive à l'église de Valbelle.

Le 23 mai : concours de boules à la longue, de pétanque pour les enfants de moins de 14 ans.

## FOIRE AUX AGNELLES ASSEMBLEE GENERALE 27 MARS 1993

Une nombreuse assistance témoignait de la vitalité de cette association.

Le président Raymond Figuière a présenté le bilan de la foire 1992 fort satisfaisant (181 bêtes de qualité présentées).

La gestion des finances, saine et efficace, a été approuvée par l'assemblée. Pour renforcer le comité de la foire et son efficacité, il a été fait appel à de nouveaux bénévoles.

Cinq éleveurs en sont désormais membres.

Voici les noms des membres du Bureau qui a été ensuite élu :

Président d'honneur : le maire de Saint Vincent.

Président : Monsieur Figuière Raymond. Vice-

Président : Monsieur Bouchet André. Secrétaire:

Madame Watt Miette. Trésorier : Monsieur

Mouton Jean-Marie. Trésorier-adjoint : Mon-

sieur Texeire Frédéric.

Autres membres du conseil d'administration :

MM. Guisgand Maurice, Volot Robert, Orchen

Robert, Jean Eric, Donneaud Samuel, Latil Gil-

bert, Figuière Louis, Arnaud Guy.